



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/agences-de-l-eau-du-nakanbe-et-du>

Agences de l'Eau du Nakanbé et du Mouhoun

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : dimanche 16 février 2014

OIEau

Les Agences de l'Eau ont été instaurées au Burkina Faso par la Loi d'Orientation relative à la gestion de l'eau de février 2001.

Le Décret de juin 2003 portant détermination des espaces de compétence des structures de gestion des ressources en eau a subdivisé le Territoire National en cinq espaces : Cascades, Gourma, Liptako, Mouhoun et Nakanbé.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau du Nakanbé ont signé en octobre 2010 un protocole d'accord de coopération pour le développement d'actions communes dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, avec l'OIEau comme Organisme d'exécution.

Un projet de coopération institutionnelle a aussi été lancé fin 2013 entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

Depuis 2013, un projet de coopération institutionnelle associe l'Agence de l'Eau Loire- Bretagne et le "White Volta Basin Board" au Ghana, en continuité à l'aval du Bassin du Nakanbé.

Outre la collaboration directe entre les Agences, ces projets de coopération institutionnelle permettent le renforcement du cadre d'intervention et facilitent la mise en oeuvre des projets de solidarité, en lien avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins concernés.